



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du lundi 21 février 2022

Plateforme TEAMS ◆ 19 h 30

Sont présents :

Parents : Caroline Boutin, Chantal Ridorossi, Marjolaine Pelletier, Mélissa Bossé, Annick Mercier, Maryse Pelletier, Sylvie Lavertu;

Communauté : Claire Morneau

Directions : Linda Boudreau et Sandra Bélanger

Enseignants : Martine Lavoie, Marie-Ève Laplante

Élèves du gouvernement étudiant : -

Personnel de soutien : Julie Gagné en remplacement de Geneviève Plourde

Personnel professionnel : -

Sont absents : Geneviève Plourde, Édith Dumont

1. Mot de bienvenue, présences et vérification du quorum;
Mme Linda Boudreau, directrice de l'école, ouvre la séance 19h30 après avoir constaté que 5 parents sont présents à la réunion virtuelle et qu'il y a quorum. Elle cède la place à Sandra Bélanger qui animera la rencontre.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour; **Résolution n° CÉ 2021-2022/310**
L'ordre du jour a été préalablement envoyé aux membres. On propose d'ajouter le point 6.2.2.4. Contribution financière 22-23 et 6.2.2.5. Principe d'encadrement des coûts 2022-2023. Martine Lavoie propose l'adoption de l'ordre du jour.
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 8 novembre 2021; **Résolution n° CÉ 2021-2022/311**
Les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 novembre 2021 avant la tenue de la présente réunion et sont donc dispensés d'en faire la lecture. Maryse Pelletier souligne que son absence n'a pas été inscrite sur le PV et on mentionne qu'il y a une coquille à corriger (504 vs 50\$). Les corrections seront apportées. Sur proposition de Mme Marjolaine Pelletier, il est résolu d'adopter le procès-verbal une fois corrigé.
4. Suivi au procès-verbal;
Madame Claire Morneau se présente. Elle occupe le poste de membre de la communauté. Elle cumule de nombreuses années d'implication au sein de conseil d'établissement et de comité de parents. Elle était très active du temps des années scolaires de ses enfants. Nous lui souhaitons la bienvenue!
5. Correspondance :
 - 5.1. CCSÉHDAA : PV de la réunion du 13 octobre 2021, ODJ de la réunion du 23 novembre 2021;
Les documents ont été acheminés préalablement pour que les membres puissent en faire la lecture. Nous sommes donc dispensés de le faire.
6. Rapport de reddition de comptes :
 - 6.1. Rapport de la présidence; aucun rapport.

6.2. Rapport de la direction d'école :

6.2.1. Points pour adoption :

Résolution n° CÉ 2021-2022/312

- 6.2.1.1. Répartition des montants reçus par l'établissement pour les mesures protégées;
Sandra Bélanger présente la résolution séance tenante et explique la répartition du montant qu'il lui a été transféré pour 2021-2022. On parle ici de l'aide alimentaire, le bien-être à l'école, l'acquisition d'œuvres littéraires et ouvrages documentaire, sorties scolaires en milieu culturel, formation RCR au secondaire et activités parascolaires. Le montant correspond à 159 849.00\$. La résolution est proposée par Marjolaine Pelletier et secondée par Maryse Pelletier. La présidente signera le document et la secrétaire d'école, Julie Gagné, l'acheminera aux ressources financières du CSS.

6.2.2. Points pour approbation :

- 6.2.2.1. Grille-matières 2022-2023 (Application du régime pédagogique, temps alloué et programmes locaux);
Sandra Bélanger présente la grille-matières qui doit être approuvée pour 2022-2023 pour chaque niveau sec 1 à 5 de même que l'adaptation scolaire. Les tableaux indiquent la matière, leurs codes et le nombre de périodes par cycle. La grille-matières est proposée par Marie-Ève Laplante et secondée par Maryse Pelletier.

Résolution n° CÉ 2021-2022/313

- 6.2.2.2. Programme d'enrichissement de l'immersion anglaise pour 22-23;

Résolution n° CÉ 2021-2022/314

Sandra présente le programme d'immersion offert encore cette année à un groupe du sec 3 (du 15 mars au 14 avril), sec 2 (du 19 avril au 20 mai) et finalement le sec 1 (du 24 mai au 23 juin). Selon la situation sanitaire, nous ferons des sorties d'une journée (sans coucher) et avec coucher un peu plus tard si la situation le permet. Le secondaire 4 et 5 vivent l'immersion de façon différente à savoir des périodes d'anglais en littérature anglaise. Caroline Boutin propose que l'immersion revienne l'an prochain (22-23) et Maryse Pelletier seconde.

- 6.2.2.3. Dérangements pédagogiques;

Résolution n° CÉ 2021-2022/315

- Sorties club de planches : nouvelles dates : Les élèves seraient en sortie le 18 février, 1^{er} mars et 25 mars.
- Secondaire 4 sortie culturelle : Une sortie à la salle André-Gagnon était prévue pour les élèves de secondaire 4 le 21 février. Nous ne savons toujours pas si elle pourra être maintenue, ce sera à confirmer dans les prochaines semaines;
- Projet COMPASS : À partir du 29 mars, le projet se déroulera dans les cours des enseignantes de français;
- Carnaval vie étudiante : carnaval extérieur le 2 mars en après-midi.
- Demande d'un gel d'horaire 14 avril de 9h à 12h15 pour la tenue d'une pratique en vue de l'examen ministériel de français secondaire 5.

- L'événement « Coup de cœur entrepreneurial » du 18 février est annulé. Si les mesures sanitaires le permettent :
 - As-tu la tête de l'emploi? Cégep RDL 15 mars secondaire 4
 - Trouvez votre couleur. Cégep La Pocatière 12 avril secondaire 3
- 21 juin : AM= derniers examens PM= activités extérieures
- 22 juin : sorties de fin d'année
- 23 juin : Reprise d'examen

Tous ces dérangements pédagogiques sont proposés par Marjolaine Pelletier et secondés par Mélissa Bossé.

6.2.2.4. Contribution financière 2022-2023 ; **Résolution n° CÉ 2021-2022/316**

Voici quelques coûts énumérés par Sandra Bélanger qui devront être approuvés par une résolution;

- Sport étudiant 275\$ à 300\$
- Volleyball de jour 100\$ ou 200\$ (5\$/pratique)
- Concentration du mardi p4 20\$ à 50\$
- Taekwondo – ceinture 50\$ supplémentaire à l'inscription
- Immersion 60\$ maximum
- Équitation 750\$ pour un bloc de 13 semaines

Marjolaine propose l'approbation des coûts des activités nommées pour l'an prochain et Caroline Boutin seconde.

6.2.2.5. Principe d'encadrement des coûts 2022-2023 ; **Résolution n° CÉ 2021-2022/317**

Sandra explique que les frais de livraison ainsi que la hausse des prix sur les cahiers expliquent l'augmentation de 5\$ avec l'an passé. Nous demandons donc l'autorisation de facturer un maximum de 125\$ par élève en début d'année. Les parents présents souhaitent que les cahiers achetés soient utilisés au maximum. Les frais pour les familles nombreuses montent rapidement. Une enseignante mentionne que pour la dernière année et demie, certaines périodes d'enseignement ont été faites en ligne ce qui a chamboulé un peu l'utilisation du matériel. Un cahier d'exercices devrait être utilisé à 80% pendant une année scolaire.

La présidente demande un état de compte sur les impayés. Nous aurons l'information pour la prochaine réunion.

Marjolaine Pelletier propose que le maximum facturé aux parents soit augmenté à 125\$ et c'est secondé par Caroline Boutin.

6.2.3. Points pour consultation :

Aucun

6.2.4. Points pour information :

6.2.4.1. Critères d'admission et d'inscription des élèves 2022-2023;

Le document envoyé avec l'ordre du jour est rapidement relu avec les membres. Il a été préparé, car le CSS est adressé aux parents.

6.2.4.2. Acte d'établissement 2022-2023;

Le document envoyé avec l'ordre du jour est rapidement relu avec les membres. Il fait état de l'immeuble abritant l'école ainsi que ses fonctions.

- 6.2.4.3. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2022-2025 et rapport de consultation;
Le document appelé « projet » envoyé avec l'ordre du jour est rapidement relu avec les Membres. Il fait état des bâtiments (écoles primaires-secondaires, du préscolaire et de l'école aux adultes), de leurs capacités d'accueil et des effectifs scolaires actuels et futurs. Notre présidente, en accord avec le groupe, signe le rapport de consultation qui confirme que l'École secondaire Chanoine-Beaudet est en accord avec la proposition.
- 6.2.4.4. Rapport annuel du CSS 2020-2021;
Un lien pour consultation en ligne est disponible sur l'ordre du jour.
- 6.2.4.5. Retour sur les bulletins et taux de réussite;
Sandra Bélanger explique que les rencontres de bulletins se sont faites par Teams ou par téléphone. Elle nous donne en rafale les moyennes en mathématique et en français pour chaque niveau. Nous constatons donc que la réussite de nos élèves est au rdv. De l'aide a été offerte aux jeunes ayant des échecs dans certaines matières via une lettre envoyée aux parents. Les jeunes doivent s'y engager personnellement avant tout.
- 6.2.4.6. Activités de promotion des élèves de 6^e année et progression des inscriptions du primaire;
Nous avons reçu près d'une centaine de jeunes des écoles primaires environnantes. Des activités ludiques ont eu lieu partout dans l'école, une bonne façon de leur faire découvrir notre grande école.
- 6.2.4.7. Qualité de l'air dans notre école;
Sandra fait état que les lecteurs de CO₂ ont été installés dans toutes les classes et que nos taux sont plus bas que ce qui est recommandé. La directive d'ouvrir les fenêtres entre les cours est toujours de mise lorsque la température le permet.
- 6.2.4.8. Téléenseignement;
L'école est équipée de 5 Polystudio qui permettent à un enseignant de donner son cours de la maison en cas d'isolement. Il s'agit d'un haut-parleur muni d'une caméra branché à l'ordinateur de la classe. Cela permet aux élèves de voir l'enseignant sur leur TNI (tableau blanc) et de l'entendre et à l'enseignant de voir par une image panoramique l'ensemble de la classe et de pouvoir parler avec eux. Une belle technologie qui a été utilisée au retour du congé des fêtes.
- 6.2.4.9. Suivi de la situation – Direction d'école;
Nous avons appris que Annie Chénard ne reviendra pas à Chanoine-Beaudet pour reprendre son poste à la direction. L'affichage pour la remplacée a été fait la dernière semaine de février et nous attendons le suivi du Centre de services scolaire à ce sujet. Mme Linda Boudreau qui a assuré l'intérim depuis octobre 2021 nous quittera début avril. Elle souligne que tous les plans d'intervention ont été faits, que la révision du code de vie est complétée et que plusieurs dossiers ont cheminé au fil des semaines. L'excellente collaboration avec les enseignants, l'équipe de soutien, les TES et professionnels de l'école a grandement contribué à cet effort. Les prochaines semaines détermineront qui sera nommé au poste de direction. Entre temps, Sandra Bélanger, directrice adjointe, demeure en poste pour le bon fonctionnement de l'école.

6.3. Rapport de la trésorière;

Nous avons un solde de 900\$ suite à l'achat de chèques-cadeaux de 20\$ à la Fée gourmande de Kamouraska offerts aux membres pour le temps des fêtes.

7. Affaires nouvelles;
 - 7.1. Information des représentants du gouvernement étudiant;
Aucun étudiant
 - 7.2. Information des représentants du personnel enseignant;
Nos élèves sont résilients aux dires de Martine Lavoie enseignante en adaptation scolaire. Le masque demeure encore un enjeu. Tous ont hâte de le retirer. Nous « vendons » l'évènement du Carnaval extérieur du 2 mars aux élèves en leur proposant des activités intéressantes. Elle remercie les directrices au passage pour leur implication avec les élèves. Marie-Ève Laplante abonde dans le même sens. Un souligne aussi le bon travail de l'équipe du soutien.
 - 7.3. Information des représentants du personnel professionnel;
Aucun représentant
 - 7.4. Information des représentants du personnel de soutien;
En l'absence de Geneviève Plourde, secrétaire/agent de bureau, Julie Gagné, secrétaire d'école prend la parole. Elle mentionne à son tour que l'équipe travaille bien, que les semaines passent vite et que notre capacité d'adaptation est mise à l'épreuve régulièrement.
 - 7.5. Rapport aux membres parents de la personne déléguée au comité de parents;
Aucun rapport n'est fait.
8. Période de questions du public;
Un parent mentionne que le sport le midi ne semble pas constant. On l'informe qu'une structure a été mise en place dernièrement avec l'assouplissement des mesures sanitaires. Dès la mi-février, les 2 enseignants responsables du sport le midi ont affiché un tableau avec le programme. Il n'y a pas de sport le jour 7. La salle de conditionnement est ouverte tous les midis pour les intéressés et on travaille à mettre sur pied une « disco » sur un midi/cycle. Le tout devrait être bien ficelé d'ici la fin du mois de février.
9. Sujets à discuter à la prochaine rencontre;
Les états de compte seront disponibles et présentés aux membres.
10. Levée de la séance;
Considérant que l'ordre du jour est épuisé, Marie-Ève Laplante propose la levée de l'assemblée à 20h56 et Caroline Boutin seconde.